

## Le mot du président

Rapide retour sur 2018 : des problèmes de disponibilité de locaux n'ont pas permis, cette année, la tenue du colloque en novembre. Ce n'est donc que début décembre qu'une centaine de représentants d'universités populaires s'est retrouvée à Evian (Haute Savoie) pour cette rencontre annuelle.

La Fédération des U.P. Savoie Mont-Blanc fêtait ses 25 ans ! Et elle avait saisi cette nouvelle occasion pour inviter l'A.U.P.F. Merci hauts savoyards.

Soulignons la présence de Madame le Maire et d'une conseillère départementale, acquise au mouvement d'éducation populaire, lors de l'ouverture de la manifestation.

Le choix retenu cette année laissait une large part à l'expression des associations au cours de deux tables rondes centrées sur les projets et les publics qui fréquentent les activités dans les U.P.

Les communications du dimanche matin s'organisant autour de la fusion d'associations, les projets européens et la présentation du nouveau site. CHOUETTE colloque en fait ! C'est le cas de le dire.

Cet oiseau<sup>1</sup> souvent associé à la sagesse et à la connaissance figure désormais sur le nouveau logo de l'A.U.P.F. qui a été présenté dans le cadre d'une communication spécifique lors de l'assemblée générale. Il se substituera progressivement à l'ancien.

On ne saurait quitter 2018 sans souligner la prise de position de l'A.U.P.F. lors de son assemblée générale annuelle le 9 décembre relative au projet de révision de la loi de 1905.

Elle s'associe à la démarche d'associations nationales laïques<sup>2</sup> œuvrant dans le champ de l'éducation populaire qui, après avoir rappelé les principes posés par la loi, demandent que « par-delà les débats inutiles que suscitent les projets de révision (de la loi de 1905), soit déjà et complètement appliquée la loi ».

### 2019, nouvelle année !

Il est encore temps de formuler, au nom de l'A.U.P.F., des vœux pour la réussite de vos projets et la poursuite de vos actions.

C'est le dynamisme collectif qui fait la force d'une association.

**Michel GARDE, président**  
aupf.presidence@orange.fr

<sup>1</sup> <http://www.animal-totem.fr/animal-totem-chouette/>

<sup>2</sup> <https://laligue.org/communiquer-non-a-la-revision-de-la-loi-de-1905/>

## Vie Statutaire 2019

- Bureau le 8 février (Paris, locaux Ligue de l'Enseignement)
- Conseil d'administration à Uzès (Gard), les 23 et 24 mars
- Colloque annuel et C.A. à Forbach (Moselle), date à préciser
- Assemblée générale à Forbach (Moselle), date à préciser...

### Projets 2020 :

- Réunion du bureau en février, à Paris
- Réunion du conseil d'administration à Auch (Gers) date à préciser
- Colloque et assemblée générale à Mulhouse (Haut Rhin)

## Du côté du C.N.E.A.

### ➤ C.P.F.

L'heure de C.P.F. serait monétisée à hauteur de 15 €. C'est ce que propose le projet de décret étudié par le CNEFOP le 20 novembre dernier. Cette monétisation concerne les heures CPF et DIF acquises au 31 décembre 2018. Attention ! Ce décret n'étant pas encore voté, cette information est susceptible d'évoluer.

A noter : les heures D.I.F. pourront être saisies par les salariés sur leur compte jusqu'au 1er janvier 2021 (source : site internet du CPF).

### ➤ P.A.S.

Le site du service-public a publié un article sur les dons aux associations et le P.A.S. « Qu'en est-il des réductions d'impôt avec le P.A.S. ? ». Cet article permet de rassurer les contribuables pour qui les réductions d'impôts liées aux dons restent acquises à compter de 2019. Concrètement, en janvier 2019, un acompte sera versé à hauteur de 60% au titre des dons déclarés en 2018 (sur les revenus 2017).

Une régularisation sera faite en juillet 2019 suite à la déclaration pour 2018, qui permettra de déclarer le montant exact des dons engagés au profit d'associations.

Pour consulter l'article : [cliquer ici](#)

### ➤ CATALOGUE FORMATIONS

Les inscriptions pour le catalogue de la branche Animation 2019 sont ouvertes. La C.P.N.E.F. Animation et Uniformation ont finalisé le catalogue de formation de la branche pour 2019.

Vous pouvez dès à présent vous inscrire ou inscrire vos salariés.

Pour plus d'informations :

<http://www.cpnef-animation.fr/actualites/catalogue-de-formations-animation-2019-pretes-pour-vous-former>

### ➤ INFRACTION

L'outrage sexiste fait son entrée dans le Code pénal : il est désormais condamné par une contravention de 4ème classe soit 750 euros.

Il est défini comme : « le fait [...] d'imposer à une personne tout propos ou comportement à connotation sexuelle ou sexiste qui soit porte atteinte à sa dignité en raison de son caractère dégradant ou humiliant, soit créé à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante. » - L 621-1 du Code pénal - Aucune répétition des faits n'est exigée, contrairement à la notion de harcèlement.

<http://circulaire.legifrance.gouv.fr/index.php?action=afficherCirculaire&hit=>

## Assemblée générale : retour sur la gestion

Présenté par Jean-François LABARRE, trésorier, l'exercice 2017-2018 se solde par un excédent de 488,99 €.

### ➤ Les produits s'élèvent à 5 381,21 €

62 associations dont 3 nouvelles : U.P. en Kercob (11), Association Passerelle (33) et U.T.L. de Béthune (62) ont pris leur adhésion

➤ **Les charges s'élèvent à 4 892,22 €.** Les dépenses ordinaires ont été maîtrisées

➤ **L'exercice se soldant par un excédent**, le trésorier a proposé, cette année encore de ne pas modifier le montant des cotisations annuelles.

**L'appel des cotisations 2019 se fera au début de 2019.**

### Contactez l'AUPF : S.A.E.L. U.P. - A.U.P.F.

Maison des Services Publics - 1 avenue Saint-Martin - 26200 MONTELMAR : Pour nous joindre : [aupf.presidence@orange.fr](mailto:aupf.presidence@orange.fr)  
Association régie par la loi de 1901 - SIRET : 751 648 486 00015 - Site de l'AUPF : [www.universitespopulairesdefrance.fr](http://www.universitespopulairesdefrance.fr)

# Colloque 2018, ce que les participants en ont pensé...

L'A.U.P.F. évalue désormais la démarche engagée pour chaque colloque. Avant son départ, chaque participant reçoit un questionnaire à remplir. Le nombre de retours varie d'une année à l'autre.

En 2018, sur 82 inscrits, 49 participants ont renseigné un questionnaire rempli en totalité ou partiellement. Ce taux de retour de près de 60% permet d'avoir une idée sur les ressentis « à chaud ». Nous avons reçu 40 retours en 2014, 38 en 2015, 37 en 2016 et 43 en 2017.

**Les réponses : de sans intérêt = 0 à très intéressant = 10**

- 1. Le contenu du Colloque 2018 a répondu à mes attentes :** 48 réponses, moyenne : 7,56
- 2. La qualité de l'organisation et les conditions matérielles me conviennent : accueil, locaux, repas :** 48 réponses, moyenne : 8,47
- 3. L'alternance des différentes séquences me convient :**  
tables rondes, communications et pratiques, visite, convivialité : 48 réponses, moyenne : 8,42
- 4. La formule « Table ronde » a globalement répondu à mes attentes :** 49 réponses, moyenne : 7,76
- 5. J'ai trouvé de l'intérêt à la première (Histoires et territoires) :** 48 réponses, moyenne : 7,79
- 6. J'ai trouvé de l'intérêt à la seconde (Quel projet ? Pour quel public ?) :** 46 réponses, moyenne : 7,46
- 7. Intérêt des communications autour des pratiques (dimanche matin) :** 38 réponses, moyenne : 7,59
- 8. Je devrais pouvoir utiliser des apports de ce colloque dans ma pratique associative :** 41 réponses, moyenne : 7,35
- 9. Ce que je pense du rythme du colloque (de trop lent = 0 à trop rapide = 10) :** 49 réponses, moyenne : 6,27
- 10. La documentation mise à ma disposition présentait de l'intérêt :** 45 réponses, moyenne : 6,93

## Le Conseil d'Administration, après Evian

### Tiers sortant en 2019

Alain BOZONNAT, U.P. de l'Uzège (30)  
Louis CAUL-FUTY, Fédération U.P. Savoie Mt-Blanc La Roche (74)  
Sandra FILLEULE, U.P. du Rhin Mulhouse (68)  
Jean-Claude GRANGIER, UPAVAL Bourg-les-Valence (26)  
Jean-François LABARRE, U.T.L. Auch-Gascogne (32)  
Michel MARC, U.P. Berry Bourges (18)  
Claudie ROUTEAU, U.P.T. Albi (81)

### Tiers sortant en 2020

Brigitte BOURREL, U.P. Montauban (82)  
Joël EISENEGGER, U.P. du Rhin Mulhouse (68)  
Michel GARDE, S.A.E.L. U.P. Montélimar (26)  
Annie GAY, UPAVAL Bourg-lès-Valence (26)  
Yves GUERIN, U.N.T.L. Nyons (26)  
Monique MERLE, ACCÉS Romans (26)  
Pierre-Jean PARIS, Université Indépendante de Vichy (03)

### Tiers sortant en 2021

Annick BOUREZ, ACCÉS Romans (26)  
Julie DEGEMONT, IDEE-U.P. Belfort (90)  
Olivier GASNIER, Université Indépendante de Vichy (03)  
Dominique JACOMINO, Fédération U.P. Savoie Mt-Blanc Thonon (74)  
Guillermo LOZANO, Université Coopérative Paris (75)  
Karine PINEL, U.P.T. Castres (81)  
Hervé TORREGROSSA, Le Kiosque U.P. de Thiers (63)

### BUREAU

Michel Garde (président), Annie Gay (secrétaire) Jean-François LABARRE (trésorier), Annick BOUREZ, Alain BOZONNAT, Joël EISENEGGER, Michel MARC, (membres)

## Adhésions 2019

L'assemblée générale n'a pas modifié le montant des adhésions qui reste inchangé : votre cotisation annuelle est fonction des adhérents de votre association.

**31 €** : jusqu'à 200 adhérents

**63 €** : de 201 à 500 adhérents

**95 €** : de 501 à 1000 adhérents

**126 €** : plus de 1000 adhérents

Sur le site de l'A.U.P.F., vous pourrez télécharger le bulletin d'adhésion à nous retourner, accompagné de votre règlement. Ne tardez pas pour régler votre cotisation annuelle. Merci d'avance !

Jean-François LABARRE  
trésorier

**Découvrez le nouveau site de l'A.U.P.F. :**  
<http://www.universitespopulairesdefrance.fr>

Vous y trouverez des informations générales sur l'A.U.P.F. et sur les associations locales. Les adhérents ont accès à un espace réservé. Vous avez la possibilité de nous contacter à partir du site.

Directeur de la publication : Michel GARDE

Rédaction et mise en page assurées par des bénévoles - Diffusion par internet aux associations adhérentes à l'A.U.P.F.